



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déclarations

Question écrite n° 114660

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les déclarations d'impôts en ligne. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer l'évolution du nombre de déclarations d'impôts faites par internet depuis la mise en service de cette modalité de déclaration.

Texte de la réponse

La déclaration des revenus par Internet a été mise en oeuvre pour la première fois en 2002. Le nombre de télédéclarations enregistrées a régulièrement augmenté passant d'une centaine de milliers en 2002 à 10,5 millions en 2010 (voir tableau).

	NOMBRE de télédéclarations (en millions)
2002	0,1
2003	0,6
2004	1,3
2005	3,8
2006	5,7
2007	7,4
2008	7,4
2009	9,75
2010	10,5

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114660

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7767

Réponse publiée le : 29 novembre 2011, page 12504